

BULLETIN DE PAIE du 01/01/2024 au 31/01/2024

FORMATION PAIERH

1 rue de la formation
75001 PARIS

Date entrée 01/01/2024

N° INSEE

Emploi Contrat de Professionnalisation

Hiérarchie

Matricule

15

Section

Catégorie

Siret / APE 12345678900011 9999Z

Org. Soc. URSSAF D'ILE DE FRANCE
93518 MONTREUIL

N°Org. Soc.

Convention Collective

Congés Payés : Art L.3141-3 à L.3141-11 L.3141-19
Préavis : Art L.1234-1 L.1237-1 L.1237-6 L.1237-10

Mr Professionnalisation cdd
1 rue du parc
75018 PARIS

ELEMENTS DE PAIE	NOMBRE ou BASE	TAUX	GAINS	RETENUES	COTISATIONS PATRONALES
SALAIRE DE BASE	151,67	7,57	1 148,14		
TOTAL BRUT			1 148,14		
SANTÉ					
Sécurité sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès	1 148,14				80,37
ACCIDENTS DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	1 148,14				7,58
RETRAITE					
Sécurité sociale plafonnée	1 148,14	6,90		79,22	98,17
Sécurité sociale déplafonnée	1 148,14	0,40		4,59	23,19
Complémentaire Tranche 1	1 148,14	4,01		46,04	69,00
FAMILLE	1 148,14				39,61
ASSURANCE CHÔMAGE					
Chômage	1 148,14				48,80
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					18,88
CSG DÉDUCTIBLE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU	1 128,05	6,80		76,71	
CSG/CRDS NON DÉDUCTIBLE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU	1 128,05	2,90		32,71	
EXONÉRATIONS ET ALLÈGEMENTS DE COTISATIONS					-366,71
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				239,27	18,89
NET IMPOSABLE			941,58		
MONTANT NET SOCIAL					908,87
NET À PAYER AVANT IMPÔT SUR LE REVENU					908,87
Impôt sur le revenu					
Impôt sur le revenu prélevé à la source		0,00	0,00 %	0,00	0,00
Montant net des heures complémentaires / supplémentaires exonérées					0,00

Net à payer au salarié

Réglé le : 31/01/2024

908,87 Eur

Solde des congés payés	Acquis	Pris	Solde
------------------------	--------	------	-------

Congés de l'année

Congés en cours d'acquisition	2,50		2,50
-------------------------------	------	--	------

Total versé par l'employeur

1 167,03 Eur

Brut	Plafond Sécurité Sociale	Net Imposable	Charges Salariales	Coût Entreprise	Heures Payées
Mois : 1 148,14 Eur	Mois : 3 864,00 Eur	Mois : 941,58 Eur	Mois : 239,27 Eur	Mois : 1 167,03 Eur	Mois : 151,67
Année : 1 148,14 Eur	Année : 3 864,00 Eur	Année : 941,58 Eur	Année : 239,27 Eur	Année : 1 167,03 Eur	Année : 151,67
Heures Travaillées					
Mois : 151,67					
Année : 151,67					

Commentaire

Absence(s)

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour toute information sur le mode de calcul du montant net social, se reporter au site internet mesdroitssociaux.gouv.fr. Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.